

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 7
 votants 9

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Jean-Luc BASSET, Bruno AVEQUE, Eric DOURNON et Nadine VERNEY

Pouvoir : Jean-Luc BASSET à Mariane MICHEL et Eric DOURNON à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Objet : Participation financière de la commune à la classe de mer 2023 au Lavandou

Le Conseil est informé qu'une classe de mer est organisée par le l'école élémentaire d'Allemont au centre de jeunesse « Village La Grande Bastide » à LE LAVANDOU (83) du 11 au 16 juin 2023 (soit 6 jours).

Les frais de ce séjour sont de 66,17 € par jour et par élève.

Nombre d'enfants de VAUJANY : 2 élèves

Dans le cadre de la politique sociale de la Commune, Madame la Première Adjointe propose au Conseil de répartir les frais de la manière suivante :

- participation de la Commune : 46,17 € par jour et par élève.
- participation des parents : 20 € par jour et par élève

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Approuve la participation de la Commune à hauteur de 46,17 € par élève et par journée ;
- Fixe la participation des parents à environ 20 € par élève et par journée ;
- Dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget communal 2023 à l'article 657341;
- Donne toute délégation à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

18/04/2023

Le Maire

Yves GENEVOIS

